Banane
Approvisionnement de l'UE

Dollar : à fond la forme !

par Denis Lœillet

Après avoir évoqué dans l'article précédent des niveaux de consommation par habitant en hausse dans l'UE et souligné que les NEM surperformaient le marché, attachons-nous maintenant à rendre compte des évolutions de l'approvisionnement de l'UE par origine et grande famille d'origines.

Un constat général pour commencer : les origines dollar ont alimenté la dynamique de marché constatée en 2017 et cela dure depuis 2011. En indice, si l'on prend l'année 2011 comme base 100, les origines dollar sont désormais à 130, les ACP à 112 et la production communautaire à 96. Le marché est, lui, passé de l'indice 100 à 123. Les origines dollar ont donc fait largement mieux que le marché (7 points d'indice de plus). En parts de marché, les dollar comptent désormais pour 73.6 %, contre 17.2 % pour les ACP et 9.2 % pour la production communautaire. Ces deux dernières familles d'origines baissent en 2017 (respectivement de 1.8 et 2.2 %) alors que la banane dollar grimpe de 4 %. En volume, les dollar ont débarqué dans l'UE quelque 4 707 000 t, les ACP restent au-dessus du million avec 1 100 000 t et la production européenne dévisse pour tomber à 586 000 t.

Production communautaire

L'année 2017 a été très difficile pour la production européenne. Les trois grandes origines ont chuté et très lourdement pour deux d'entre-elles. Les Canaries d'abord, leader de la production européenne dont les volumes commercialisés ont reculé de 4 % à 399 000 t. Attention toutefois de ne pas tirer de conclusions trop vite, car 2016 avait été une année historiquement élevée puisque la production avait culminé à 417 000 t (le dernier record date de 2001). Les premiers mois de 2018 laissent augurer une excellente année. En effet, le 1er trimestre 2018 est historiquement le meilleur en volume (+ 11 % par rapport à 2017). Le débouché quasi exclusif de la banane canarienne est le marché continental espagnol, ainsi que le marché portugais. La pression des autres origines, et notamment de la banane ACP, semble de plus en plus forte sur un marché qui a su conserver à sa banane nationale un capital sympathie très important.

La production française de Guadeloupe et Martinique a été en grande difficulté en 2017 et cela pour la deuxième année consécutive. La faute aux aléas climatiques qui ont eu un effet dépressif d'un tiers sur l'offre annuelle martiniquaise (119 000 t) et de plus de 40 % sur l'offre guadeloupéenne (40 000 t). La production a été anéantie en Guadeloupe et les premières expéditions n'ont pu reprendre qu'en avril 2018. Il faudra au moins deux ans pour qu'elles reviennent à leur plein potentiel. Pour 2018, les producteurs ont prévu de maîtriser leur retour en production pour éviter, même partiellement, les périodes les plus délicates comme celle qui s'ouvre actuellement. Si le marché naturel de ces origines est la France métropolitaine, une partie de l'offre (environ un quart) part à l'exportation vers les autres Etats membres, notamment les pays d'Europe de l'Est.

La production portugaise de Madère a bouclé l'année 2017 avec un gain de 3 % à 21 800 t. Il faut remonter à l'an 2000 pour retrouver un tel niveau. La production est vendue localement et expédiée vers le marché continental portugais. La spécificité de l'offre cantonne cette banane à son seul marché domestique.

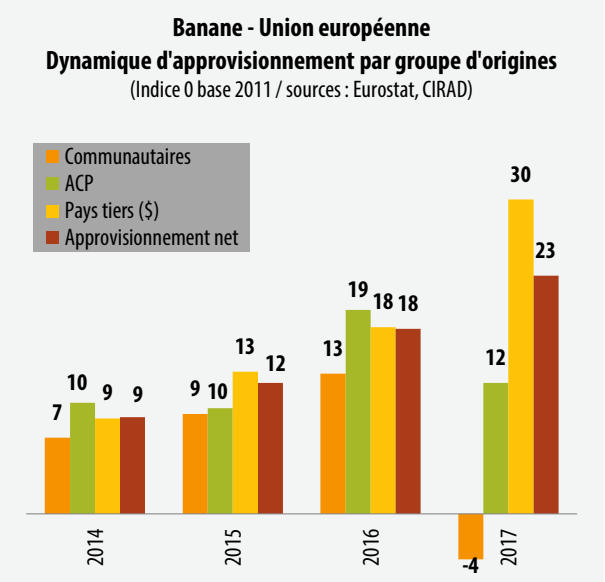

Banane - UE - Origines communautaires
Total 2017 : 585 582 tonnes
(source : Commission européenne)

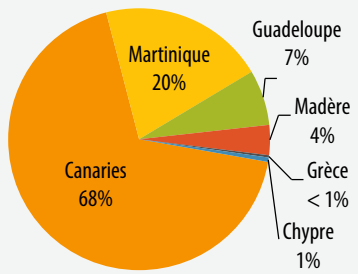

Banane - UE
Parts de marché par origine
(source : Eurostat)

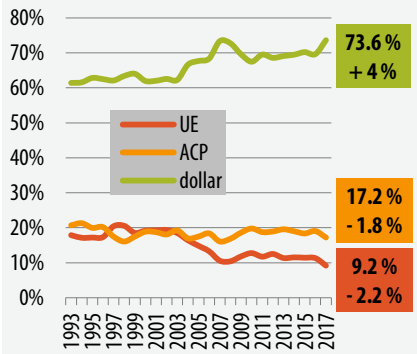

Banane - UE - Approvisionnement net
(en 000 tonnes / source : Eurostat)

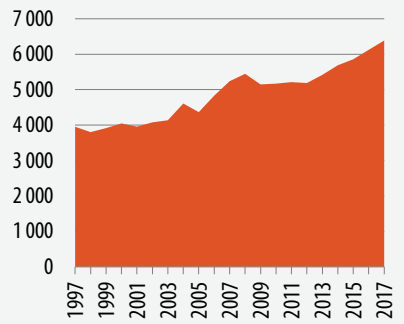

Banane - UE - Origines communautaires
(en 000 tonnes / source : Commission européenne)

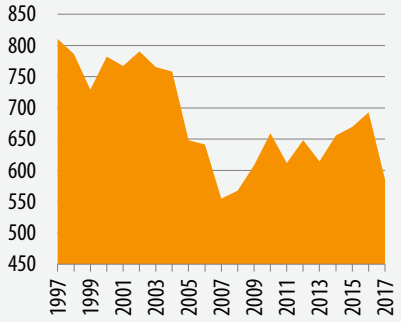

Banane — UE — Production européenne

en tonnes	2014	2015	2016	2017	Ecart 2017/2016 en %	Ecart 2017/2016 en tonnes
Canaries	364 419	381 827	417 176	399 164	- 4 %	- 18 012
Martinique	193 201	199 241	179 888	119 844	- 33 %	- 60 044
Guadeloupe	73 592	63 781	68 608	40 003	- 42 %	- 28 605
Madère	18 649	18 645	21 167	21 763	+ 3 %	+ 596
Chypre	3 952	4 384	4 382	3 161	- 28 %	- 1 221
Grèce	2 167	1 795	1 733	1 647	- 5 %	- 86
Total	**655 980**	**669 673**	**692 954**	**585 582**	**- 15 %**	**- 107 372**

Source : Eurostat

Banane — UE — Importations en provenance des origines ACP

en tonnes	2014	2015	2016	2017	Ecart 2017/2016 en %	Ecart 2017/2016 en tonnes
Côte d'Ivoire	252 766	254 218	308 169	315 855	+ 2 %	+ 7 686
Rép. dom.	342 016	326 587	375 163	305 311	- 19 %	- 69 853
Cameroun	257 152	278 247	297 058	270 306	- 9 %	- 26 752
Belize	100 707	98 969	71 741	84 635	+ 18 %	+ 12 894
Ghana	46 427	50 990	57 873	70 373	+ 22 %	+ 12 500
Surinam	72 593	58 583	49 739	44 265	- 11 %	- 5 473
Ste Lucie	8 874	8 339	7 364	8 291	+ 13 %	+ 927
Total, dont	**1 081 268**	**1 076 315**	**1 167 441**	**1 099 695**	**- 6 %**	**- 67 746**

Source : Eurostat

Banane - UE - Import origines ACP
(en 000 tonnes / source : Eurostat)

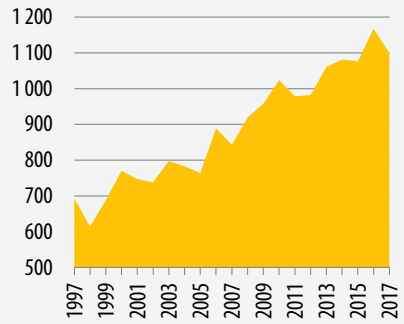

Banane - UE - Import origines dollar
(en 000 tonnes / source : Eurostat)

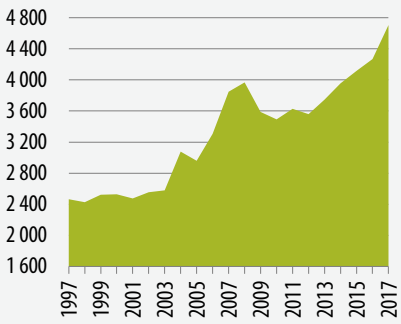

Banane — UE — Importations en provenance des origines dollar

en tonnes	2014	2015	2016	2017	Ecart 2017/2016 en %	Ecart 2017/2016 en tonnes
Équateur	1 474 454	1 361 756	1 299 935	1 487 100	+ 14 %	+ 187 165
Colombie	1 086 273	1 315 399	1 292 212	1 412 494	+ 9 %	+ 120 282
Costa Rica	940 393	947 760	1 126 529	1 153 282	+ 2 %	+ 26 753
Panama	224 879	207 274	200 169	249 411	+ 25 %	+ 49 242
Pérou	96 650	102 326	115 472	117 808	+ 2 %	+ 2 337
Guatemala	29 167	79 024	98 448	113 023	+ 15 %	+ 14 575
Nicaragua	-	9 326	34 467	86 483	+ 151 %	+ 52 015
Mexique	70 784	69 102	72 478	64 497	- 11 %	- 7 981
Total, dont	**3 956 439**	**4 116 432**	**4 268 613**	**4 706 762**	**+ 10 %**	**+ 438 148**

Source : Eurostat

Mise à jour : mars 2018

Groupe ACP

Très disparates, ces origines sont réparties sur quatre zones de production : Afrique, Caraïbes, Amérique centrale et Amérique du Sud. Elles ont des dynamiques extrêmement différenciées, voire diamétralement opposées. Elles développent une offre très segmentée. Enfin, leur niveau de compétitivité est hétérogène jusqu'à ne plus rien avoir du tout en commun. Globalement, en 2017, le groupe ACP a exporté vers l'UE 1.1 million de tonnes. C'est la cinquième année que la barre du million est dépassée, avec pourtant un recul de 6 % dont les responsables sont la République dominicaine, le Cameroun et le Surinam.

Rappelons que toutes les bananes d'origines ACP sont exemptées de droit de douane à leur entrée sur le marché de l'UE-28. Les pays fournisseurs ne bénéficieront bientôt plus des aides à la compétitivité prévues dans le cadre des programmes européens (programme MAB).

© Denis Loeillet

Passons en revue les origines qui composent ce groupe à la lumière des différences que l'on vient de lister. La zone Afrique d'abord : Côte d'Ivoire, Cameroun et Ghana forment un groupe relativement homogène, en tout cas par rapport aux autres. Si la Côte d'Ivoire (316 000 t en 2017 pour 2 % de croissance) est l'endroit en Afrique où se développent de nouvelles plantations, accompagnée à une échelle moins importante par le Ghana (70 400 t, soit + 22 %), le Cameroun recule (270 000 t, soit - 9 %) et voit s'éloigner la barre des 300 000 t. Des problèmes phytosanitaires et les effets persistants d'une tornade expliquent ce recul. De grandes ambitions restent toujours affichées par les opérateurs et les autorités nationales. Il faudra pour cela réinvestir sur la partie du secteur productif de la Cameroon Development Corporation, très éloignée des standards mondiaux de productivité. La Côte d'Ivoire est en plein développement. Si tous les projets annoncés ne verront sans doute pas le jour, ou alors à long terme seulement, la capacité productive du pays s'accroît. Le demi-million à l'exportation est un objectif parfaitement crédible à moyen terme. A noter que le Ghana développe une offre de bananes certifiées biologiques ou équitables. La Côte d'Ivoire développe aussi une offre bio, mais sur une échelle pour l'instant très limitée. On repart exactement sur les mêmes bases en ce début d'année 2018. Arrêtés au 1er trimestre, les volumes mis en marché sont en progression de 4 % pour la Côte d'Ivoire et de 14 % pour le Ghana. Tous deux signent en cela le meilleur démarrage de tous les temps. Le Cameroun, lui, recule de 20 %, son plus mauvais début d'année depuis 2014.

La zone Caraïbes est la deuxième plus grande région ACP productrice de banane, où domine quasiment un seul acteur : la République dominicaine. Elle réalise près de 100 % de ses exportations vers l'UE, qui ont été de 305 000 t en 2017. Ce chiffre est en très net recul par rapport à 2016, mais aussi 2015. En effet, par deux fois et de manière encore plus intense en 2017, la zone de production (région de Mao à l'extrême nord-ouest du pays) a été inondée. D'importantes quantités d'eau ont été apportées par les cyclones qui ont circulé dans la zone caraïbes et l'obsolescence des infrastructures et une gestion calamiteuse des retenues d'eau ont conduit à un désastre agricole. Pourtant, le secteur est très vite remonté en production. Sur le 1er trimestre 2018, le déficit export vers l'UE n'était plus que de 3 % par rapport à 2016.

La résilience du secteur est très forte. Les coûts de production seraient parmi les moins élevés au monde et les conditions climatiques (zone semi-sèche) sont propices à la production de bananes, notamment certifiées biologiques. Cependant, l'inorganisation du secteur qui reste très individualiste, une productivité très basse (du fait d'un faible niveau de technicité) et une faiblesse logistique (capacité limitée de chargement et de transport maritime) pèsent sur l'avenir de la filière dominicaine. On ajoutera que le sujet des conditions sociales de production est prégnant, notamment la problématique des travailleurs immigrés haïtiens (et maintenant apatrides) ou les conditions de travail difficiles des femmes. Enfin, l'offre bio et bio-équitable, qui a fait la bonne fortune de l'origine, est très largement concurrencée par celle d'autres pays fournisseurs, notamment l'Équateur. L'épisode des inondations fin 2017 a été révélateur d'une grande partie de ces maux. Alors que les producteurs criaient au loup en annonçant des pertes

monstrueuses, la demande européenne basculait sur d'autres origines, se détournant ainsi en partie de la République dominicaine, même lorsque celle-ci revenait sur le marché plus rapidement qu'annoncé.

Les autres origines ACP Caraïbes sont, quant à elles, dans un état de délabrement avancé. Toutes ont stoppé leurs exportations (Dominique, Saint Vincent, Grenade) sauf Sainte Lucie. Cette dernière a exporté vers l'UE, et plus précisément vers le Royaume-Uni, environ 8 300 t de bananes certifiées équitables en 2017, contre 7 400 t en 2016. Le pic a été atteint il y a déjà bien longtemps en 1990 avec 127 000 t.

Enfin, deux origines sont localisées sur le continent américain : Surinam et Belize. Difficile de dresser un portrait de ces fournisseurs qui, tous deux, affichent des ambitions mais dont les résultats se font attendre. Le potentiel maximum de Belize semble avoir été atteint en 2014 à 100 000 t. Après de graves dégâts climatiques en 2016, le secteur récupère peu à peu. Belize a exporté 84 600 t en 2017, soit 18 % de plus qu'en 2016. Les handicaps agronomiques sont nombreux (résistances aux traitements des souches de cercosporiose noire, impacts des parasites telluriques, compaction des sols, etc.) et le secteur a du mal à recruter. Le Surinam est, lui, dans un entre-deux permanent. La relance du secteur a souvent été annoncée, avant même qu'il ne soit quasi privatisé, mais les effets ne se traduisent pas encore dans les chiffres. En 2017, le Surinam a exporté 44 200 t vers l'UE, un recul de 11 % par rapport à 2016 et, plus grave, de 50 % depuis 2012. Là aussi, les problèmes agronomiques (notamment maladie de Moko) et sociaux (gestion complexe de la main d'œuvre) freinent le développement. Une extension des superficies est depuis longtemps annoncée.

© Denis Loeillet

Groupe dollar

Grand vainqueur sur le marché européen, ce groupe renforce année après année sa présence, tant en volume qu'en parts de marché. Difficile de dire si c'est la poussée de l'offre dollar qui a boosté le marché ou si c'est une demande européenne en ébullition qui a permis d'ouvrir largement les portes du marché aux origines dollar. Sans doute un peu des deux. Il n'en reste pas moins que la qualité (une plastique irréprochable la plupart du temps), le service (très flexible et très fiable) et la compétitivité légendaire de l'offre dollar en font un champion bananier mondial.

Le groupe est, finalement, assez restreint. Huit origines cumulent 100 % de l'offre, soit 4.7 millions de tonnes. Seulement quatre (Equateur, Colombie, Costa Rica et Panama) assurent 90 % de l'offre. Et encore le Panama pèse cinq fois moins que le Costa Rica (250 000 t contre 1.150 million de tonnes).

Globalement, le groupe dollar maîtrise près de 74 % de la demande européenne en banane dessert. A la faveur des différents élargissements de l'UE, de l'augmentation tendancielle de la consommation, de la baisse des protections douanières,

Banane - Part des exportations vers l'UE
(en % du total des exportations vers UE + USA + Canada / source : douanes)

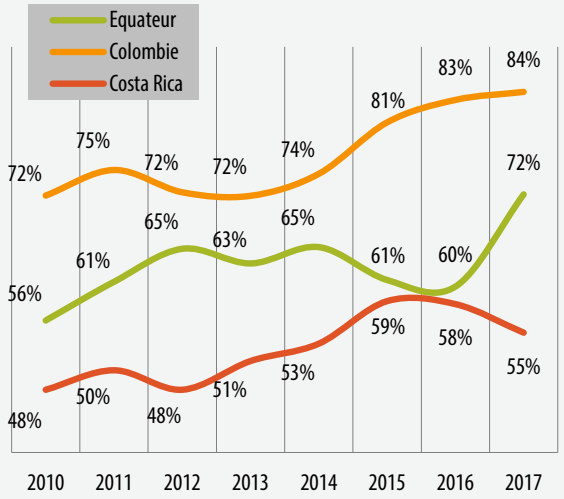

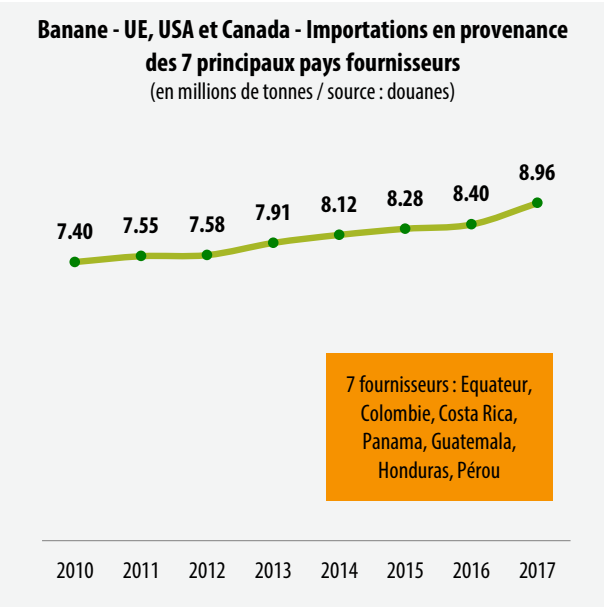

© Denis Loeillet

mais aussi plus conjoncturellement de la faiblesse plus ou moins passagère de certains ACP ou de certaines régions de production européennes, les origines dollar ont mis en marché plus d'un million de tonnes supplémentaires dans l'UE depuis 2013. Extensions de surfaces, amélioration de la productivité, arbitrage vers l'UE, etc., sont quelques facteurs internes explicatifs de cette envolée des volumes. En 2017, il n'y a guère que le Pérou et le Costa Rica qui ont un peu déçu avec une croissance de seulement 2 %. Pour les autres, les taux de croissance sont extravagants : + 25 % pour le Panama (249 000 t), + 14 % pour l'Équateur (1.487 million de tonnes), + 15 % pour le Guatemala (113 000 t), + 9 % pour la Colombie (1.412 million), etc.

En termes de dynamique, depuis 2010 le Costa Rica fait clairement la course en tête, même si 2017 a été une année « sans ». Ce pays fait beaucoup mieux que le marché avec un indice de 148 (base 100 en 2010), alors que l'indice pour le groupe dollar est de « seulement » 133. Le Panama est aussi sur une dynamique très positive avec un indice de 135 en 2017. Les autres (Colombie et Équateur) évoluent entre 112 et 118. Le Guatemala est hors course puisqu'en très fort développement. Partant de rien en 2012 (5 200 t), il a mis en marché en 2017 quelque 113 000 t, soit un indice monstrueux de 3 409 !

A côté des mastodontes du secteur, notons la réapparition du Nicaragua avec 86 000 t en 2017 (+ 150 %) ou encore du Honduras avec 18 000 t (+ 132 %) et la contre-performance du Mexique à 64 500 t (- 11 %), alors que beaucoup pensaient que l'origine allait très fortement monter en puissance. Gardons bien à l'esprit que, quel que soit le statut majeur ou mineur de ces origines, toutes ont des plans de développement en cours, notamment au travers d'initiatives de transnationales comme au Nicaragua et au Panama.

Les premières données pour 2018 montrent un approvisionnement du marché communautaire à des niveaux particulièrement records : 1.2 million de tonnes sur le 1er trimestre, soit 1 % de croissance. Le mythe qui voulait que la zone centre-américaine soit en déficit en ce début d'année est tombé. Si effectivement la Colombie a eu un gros creux en début d'année, ce ne fut pas le cas du Costa Rica. En outre, l'Équateur a eu de tels volumes à l'exportation qu'il a pu sans problème compenser les déficits de ses concurrents.

C'est d'ailleurs l'occasion de regarder de plus près l'arbitrage entre UE et USA fait par ces fournisseurs. En 2017, la Colombie a continué de privilégier l'UE avec 84 % du total de ses exportations vers cette zone économique. L'Équateur, qui n'a évidemment pas que ces deux zones de chalandise, a dirigé 72 % de son offre vers l'UE, contre seulement 60 % en 2016. Le Costa Rica a, quant à lui, reculé pour retomber à 55 %.

Côté réglementaire, la quasi-totalité de l'offre dollar a été taxée d'un droit de douane de 96 euros la tonne en 2017 (+ 1 euro pour l'Équateur), droit qui a baissé à 82 euros en 2018 (+ 1 euro pour l'Équateur) et qui sera ramené à 75 euros à partir du 1er janvier 2020, en attendant de savoir si ces fournisseurs demanderont et obtiendront de ramener ce droit à zéro à court ou moyen terme ■

Mécanisme de stabilisation

Vend système tout neuf, n'ayant jamais servi

Le système européen de surveillance et de mécanisme de stabilisation pour la banane est comme l'enfer : pavé de bonnes intentions. Et encore, c'est prêter de bonnes intentions aux négociateurs qui ont conduit au texte européen de 2012. Car, au vu du montage du système, on peut se demander s'il a vraiment été pensé pour servir à quelque chose !

Rappelons simplement le principe. Les neuf origines dollar impliquées (dites NPF selon le statut des Etats à l'OMC), et qui représentent 100 % de l'offre du groupe, ont chacune un seuil annuel d'approvisionnement dans l'UE. Une sorte de niveau maximum au-dessus duquel des mesures de suspension de préférence (par exemple) pourraient être prises à l'encontre d'un fournisseur trop gourmand. Si le principe est clair et a permis de faire illusion lors des signatures d'accords, il n'est jamais appliqué et ne le sera jamais. Ainsi, les différents dépassements observés (chaque année pour le Pérou depuis 2013, soit six fois, trois fois pour le Guatemala et deux fois pour le Nicaragua) n'ont rien changé à l'affaire. Il est vrai que ces origines sont encore pour l'instant mineures ou développent une offre spécifique comme le bio-équitable. Mais plus grave encore, le système a été conçu pour éviter aux plus gros (Équateur, Costa Rica, Colombie, etc.) d'être pénalisés. En effet, le seuil, et c'est là le fond du problème, (1) augmente chaque année et (2) a été fixé très haut dès le départ, bien au-dessus des historiques. Aussi le couperet n'est qu'un épouvantail qui n'est là que pour faire bien dans un traité international. D'autres éléments rendent inefficient le système, comme l'analyse des prix import au travers des seuls prix unitaires Eurostat ou des prix de gros. Les deux données sont soit fausses (valeur unitaire Eurostat), soit inadaptées pour analyser une perturbation de marché au stade import (prix de gros).
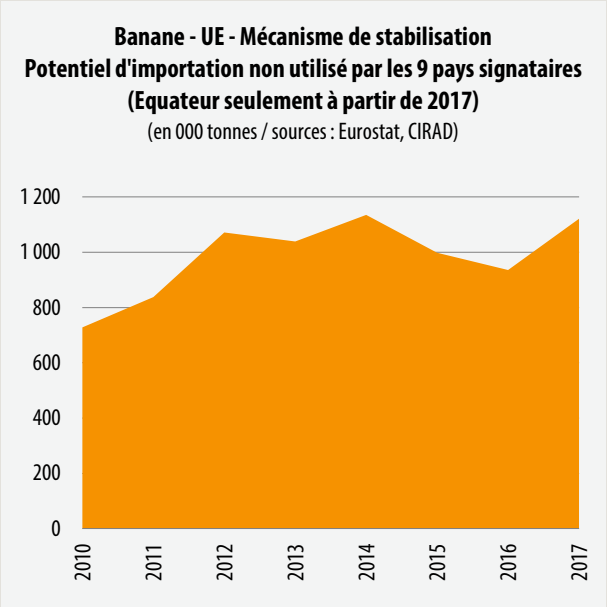
Dormez tranquille bonnes gens, on s'occupe de tout. Le mécanisme expirera le 1er janvier 2020 et pourra être recyclé sur le site « leboncoin » comme un mécanisme à l'état neuf, n'ayant jamais servi et toujours dans sa boîte d'origine. Son seul avantage, qu'il faudra absolument conserver après 2020, c'est le monitoring statistique qui a été développé en appui à ce mécanisme et qui permettrait de tirer le signal d'alarme, pratiquement en temps réel, en cas de déstabilisation du marché dans les années qui viennent.